

Bonjour et merci pour l'intérêt que vous portez à la facilitation graphique !

Vous trouverez dans ce document les informations nécessaires à votre inscription dans l'association FGcp.

- Devenir Membre
- Devenir visible sur le WEB
- Développer sa pratique
- Droits d'entrée et cotisation

Joint à ce document, vous trouverez le bulletin d'adhésion.

En espérant vous compter rapidement parmi nos membres et pouvoir échanger avec vous sur ce métier lors de la prochaine rencontre bi-annuelle, je vous souhaite une bonne lecture.

Nicolas Gros
Président de l'association

L'objectif de l'association « Facilitation Graphique, communauté de praticien » est de favoriser l'émergence et la reconnaissance du métier de la facilitation graphique dans les pays francophones et ailleurs.

Pour mener à bien cet objectif, FGcp souhaite :

- rassembler les praticiens de la facilitation graphique, les utilisateurs et les personnes intéressées par cette pratique,
- animer une communauté de praticiens,
- mettre à leur disposition les outils nécessaires à leurs échanges,
- favoriser la recherche et le développement au sein de cette communauté,
- favoriser l'enseignement et la formation,
- informer par de la communication et de la publication,
- créer les outils nécessaires à la reconnaissance de la pratique,
- accompagner les personnes souhaitant devenir praticien,
- lier des contacts avec d'autres réseaux, notamment à l'étranger.

Devenir membre de l'association

L'association FGcp a pour objectif de mettre en avant les praticiens professionnels de la facilitation graphique et d'accompagner les praticiens non professionnels dans leur évolution. C'est dans ce sens que les outils de l'association sont conçus.

En devenant membre de l'association FGcp, vous pourrez accéder aux outils, rencontres et discussions organisées et mises en place pour les praticiens.

Professionnels, vous devenez visibles sur le web pour vos clients et prospects:

- en activant et en gérant votre page personnelle comme bon vous semble. Elle est la vitrine de votre activité, votre portfolio et est accessible à tout public. Vous pouvez y mettre texte, images, contacts...
- en publiant vos réflexions, actualité, commentaires... sur le blog. Une fonction filtre permet aux lecteurs de suivre uniquement vos publications,
- en étant visible dans l'annuaire de la communauté,
- en étant mis en avant sur l'ensembles des pages publiques du site fgcp.net dans le bloc d'information « Lumière sur ... ».

Vous développez votre pratique en intégrant une communauté de pairs et ainsi:

- approfondissez votre compréhension du métier,
- développez vos compétences,
- contribuez à l'exploration et à l'évolution de la pratique en échangeant sur vos expériences, projets, convictions, questionnements avec d'autres praticiens lors de rencontres physiques organisées deux fois par an ainsi que sur un forum privé,
- contribuez à la compréhension et à l'affichage du métier en faisant évoluer les « pages vitrines » du site,
- montez vos projets, rencontres et actions en sollicitant les membres de la communauté,
- recevez les informations propres à l'association (invitation aux rencontres, projets, formations, évolutions, ...)

En devenant membre de l'association, vous devenez membre actif d'une communauté de praticiens. Il vous appartient donc d'être moteur, contributeur, force de proposition...
Sollicitez nous et utilisez l'association comme plateforme de développement de votre métier !

Droit d'entrée et cotisation

Pour devenir membre, il vous faut :

- 1- renvoyer votre bulletin d'adhésion complété et signé
- 2- vous acquitter du droit d'inscription (payable une seule fois au moment de l'entrée dans l'association)
- 3- régler la cotisation annuelle (à renouveler chaque année au mois de mai).

	Droit d'entrée	Cotisation annuelle
Membre actif ami de la facilitation graphique* (personne physique)	100€	50€
Membre actif Professionnel* (personne physique)	200€	100€
Membre organisation * (personne morale)	400€	400€

Pour information, l'ensemble des paiements servent au bon fonctionnement de l'association, la création et l'entretien des outils mis à disposition.

** plus d'informations sur les droits et devoirs des membres dans les statuts et le règlement intérieur de l'association.*

Une fois votre droit d'inscription et votre cotisation annuelle acquittée vous recevrez un reçu pour votre comptabilité.

Contacts pour informations complémentaires

Si vous souhaitez plus d'informations au sujet de l'inscription ou toute autre information sur l'association, vous pouvez contacter les membres du bureau de l'association :

Nicolas Gros (président): 06 16 24 72 56 – nicolas.gros@fgcp.net

Laure Villemaine (trésorière): 06 84 83 02 44 – laure.villemaine@fgcp.net